

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
13 octobre 2021

Date d'affichage
13 octobre 2021

Objet de la Délibération
--------------------------

**Mises à disposition : régie des  
stations villages de la Haute-  
Romanche saison 2021/2022**

**N° 62.2021**

Séance du 19 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le dix-neuf octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONTS.

**Présents :** Olivier Fons, Michel Gonnet, Elodie Lefebvre, Jean-Pierre Pic, Philippe Sionnet, Stéphane Ferrier

**Secrétaire de séance :** Stéphane Ferrier

\*

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Syndical que, comme les années précédentes, des agents du SIVOM vont être mis à disposition de la Régie des remontées mécaniques des stations villages de la Haute Romanche.

Il demande à être autorisé à signer les conventions correspondantes.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Président à signer les conventions de mises à dispositions auprès de la régie des remontées mécaniques pour l'hiver 2021/2022.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

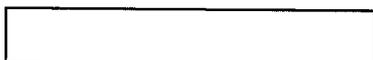
Le Président,

Olivier FONTS



Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification

